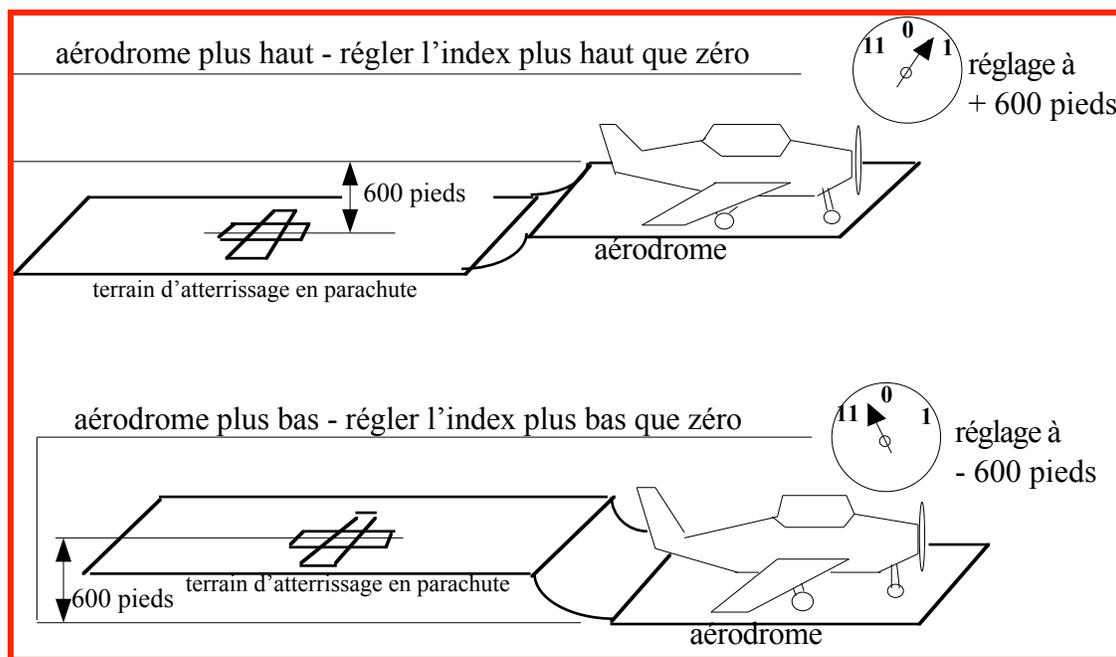


Réglage d'un altimètre et d'un DDA pour un saut de démonstration sur un terrain différent de l'aérodrome où l'avion décolle

Par moment il est nécessaire de pré-régler votre altimètre ou/et votre DDA quand l'aérodrome d'où l'avion décolle diffère en emplacement et en altitude du terrain où vous comptez atterrir en parachute.

Si vous ne pouvez pas, avant le saut, vous rendre à l'endroit où vous atterrirez en parachute pour y mettre votre altimètre à zéro, vous devriez être capables de déterminer la différence d'altitude en demandant à l'organisateur du saut de démonstration ou au détenteur du Certificat d'Opération de Vols Spéciaux (COVS).

On doit être certain de régler son altimètre correctement avant de décoller. C'est arrivé que des sauteurs, impliqués dans un saut de démonstration sur un terrain situé à 500 pieds plus haut que l'aérodrome où ils avaient décollé, aient réglé leur altimètre à 500 pieds au-dessus du zéro. Le résultat fut qu'ils ouvrirent leur parachute 1000 pieds plus bas que l'altitude prévue. Un réglage incorrect d'altimètre de ce genre va doubler l'erreur ! Retenez ceci! **Votre altimètre doit indiquer zéro quand vous allez atterrir.**



Les DDA doivent, eux aussi, être pré-réglés dans le cas où le terrain où vous atterrissez se trouve à une altitude différente de celle de l'aérodrome où vous décollez.

Le DDA doit être mis en fonctionnement à l'aérodrome où vous décollez avec l'avion. Vous devez déterminer la différence d'altitude, plus haute ou plus basse, entre l'aérodrome où l'avion décolle et le terrain où vous atterrirez en parachute et régler votre DDA en conséquence. Voir les instructions à cet effet sur le guide d'utilisation du fabricant.